

► **Téléphonie mobile**

Quel principe de précaution ?

La téléphonie mobile est une technologie qui s'est diffusée à une vitesse inouïe sans que l'on sache quels risques elle pourrait représenter pour la santé. Or, près de trois Français sur quatre possèdent maintenant un portable. Il existe une littérature scientifique importante qui conclut, pour une part, qu'il n'existe pas de risques pour la santé humaine, et pour une autre, qu'il en existe, notamment au volant. Dans son dernier avis, en juin 2005, l'Afsse (1), Agence française de sécurité sanitaire environnementale, avec pour fond visuel une belle femme souriante, le portable collé sur le visage..., retient le fait que les travaux récents « ne permettent pas de conclure au caractère nocif des téléphones mobiles, en l'état actuel des connaissances ». Elle prend cependant en considération « la persistance d'un doute sérieux quant à la possibilité d'effets sanitaires associés à l'exposition directe du crâne aux champs » de ces téléphones. Elle recommande la mise en œuvre d'un principe de précaution qui consiste à informer le public –notamment les jeunes- sur le fait qu'il peut limiter son exposition en utilisant notamment un kit mains libres (ou kit piéton). D'autres sont partisans de plus de contraintes. Une loi a été proposée fin 2005 qui interdit, par exemple, l'usage du portable aux enfants. Refusée ! Mais plusieurs voix continuent à s'élever pour une application plus stricte du principe de précaution.

► **Interview**

Une proposition trop contestée

Nathalie Kosciusko-Moriset, députée de l'Essonne (UMP), présidente du groupe d'études « Santé et environnement » de l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi sur la réduction des risques pour la santé publique des installations et des appareils de téléphonie mobile. Celle-ci n'a pas été retenue, mais la députée n'a pas dit son dernier mot.

« À part entière » : Pourquoi votre proposition de loi a-t-elle été si contestée ?

Nathalie Kosciusko-Moriset : Elle était très riche, mais c'était une de ses faiblesses : elle touchait à de nombreux aspects, aux normes, à la publicité... Sur chacun de ces sujets, il existe de très fortes oppositions notamment de la part de nombreux lobbies. Imposer un permis de construire pour installer des antennes, restreindre l'usage des téléphones portables à l'école, c'est très contesté... J'ai eu plein de pro-

blèmes avec des lobbyistes de tout bord. Certains sont pressants mais courtois, d'autres s'amusent à faire le tour des ministères pour me faire passer pour folle !

APE : Les téléphones mobiles doivent-ils relever du principe de précaution ?

N. K.-M. : Il faut appliquer le principe de précaution tel qu'il apparaît dans la loi. Il existe des indices pour que le téléphone portable pose problème chez ceux qui en

font un usage intense et chez les personnes sensibles comme les enfants et femmes enceintes. C'est moins clair pour les antennes, mais je pense qu'il faut poursuivre les études et les protocoles. Il faut tout faire en matière de recherche pour lever le doute. Je travaille avec de nombreux députés, dont beaucoup sont médecins. Nous sommes tous convaincus par l'impact de l'environnement sur la santé. Sur le sujet de la téléphonie mobile, une loi reste nécessaire aujourd'hui.

APE : Pensez-vous que nos concitoyens sont suffisamment informés ?

N. K.-M. : Concernant la téléphonie mobile il existe un niveau d'information très faible du public.

Mais le problème que l'on rencontre avec la téléphonie mobile, c'est qu'elle s'est diffusée à une vitesse-record et qu'elle représente à la fois un objet de désir et un support d'inquiétude.

Pierre LUTON

© V.JONCHERAY

Pour une expertise contradictoire

André Cicolella, chercheur en santé environnementale, est à l'origine de la création de l'Afsse.

On ne peut pas se satisfaire du dernier avis de l'Afsse (1) sur les téléphones portables. On n'y trouve rien de contraignant. Il n'y a, par exemple, aucune obligation à utiliser une oreillette. Rien n'est dit sur la qualité de ces oreillettes qui en général ne sont pas pratiques et restent assez fragiles. En revanche, une fois de plus, on y trouve des vices de forme. L'expertise n'est pas contradictoire. Elle ne retient, dans les études scientifiques déjà conduites, que ce qui convient à la thèse du rédacteur et elle réunit des gens qui sont d'accord entre eux. Quand des études montrent un effet possible des téléphones portables sur la santé, ces experts disent qu'il faut les répéter avant de se prononcer. Pourtant, il existe déjà des

études qui soulignent la concordance de plusieurs résultats comme cette étude austro-sédoise (de Kuni et al.) qui fait état d'un excès de tumeur même si la méthodologie est discutée. Qui le sait en France ? Les expertises de l'Afsse sont contraires à l'éthique scientifique. Son président, lui-même, a fait état publiquement de critiques avant de se rétracter mollement. Il nous faudrait une vraie déontologie de l'expertise. Il y a des experts qui ont présenté des résultats négatifs sur la téléphonie mobile et qui se sont retrouvés au placard, après avoir perdu leurs crédits.

Les experts qui souffrent de représailles devraient bénéficier d'une protection, et ceux qui commettent ces représailles devraient être sanctionnés. »

Les femmes enceintes et les enfants

Chargé de mission pour la mise en œuvre du Plan cancer, le Pr Dominique Belpomme est professeur de cancérologie à l'université de Paris V et président de l'Artac (association pour la recherche thérapeutique anti-cancéreuse) (2).

Concernant l'innocuité ou non des portables, je pense qu'il faut prendre le problème de façon plus générale. Je m'intéresse aux effets des radiations électromagnétiques pulsées, celles qui sont émises par les lignes à haute tension, les écrans cathodiques (téléviseur, écran d'ordinateur...) et par la téléphonie mobile (téléphones et antennes...). Ce qui est clair, c'est que le risque sanitaire a été démontré entre lignes à haute tension et leucémie aiguë des enfants vivant à proximité. Il existe aussi des risques concernant le cancer du sein et les mélanomes (cancers de la peau). En ce qui concerne les portables, on n'a rien démontré de définitif, dans un sens comme dans l'autre. Mais ce qui est sûr, c'est que nous sommes pollués de plus en plus par la multiplication des champs magnétiques. Et ce n'est pas tant l'intensité du champ qui compte que la durée d'exposition. Je pense que le risque des téléphones portables est faible comparé à celui que nous font courir les produits chimiques. Mais, comme pour les produits chimiques, le principe

de précaution s'impose. Il faudrait que les femmes enceintes évitent absolument d'utiliser un téléphone portable. Il ne faut pas, non plus, que les enfants de moins de douze ans utilisent cette technologie. Jusqu'à cet âge, le système nerveux n'est pas arrivé à maturité et il y a un risque sanitaire potentiel d'anomalies cérébrales. En règle générale, il est plus prudent de tenir son portable éloigné de son corps, de ne pas le mettre dans sa poche, à la ceinture ou en bandoulière, et d'utiliser une oreillette. »

Concernant l'expertise, on peut dire que les experts ont du mal à rester indépendants. Aujourd'hui, beaucoup d'entre eux sont toujours au service de la société civile, mais par l'intermédiaire de l'industrie. Avec la baisse des crédits publics, ce sont des fonds privés qui prennent le pas et financent les laboratoires. Et lorsqu'un scientifique se permet de faire état d'un résultat négatif concernant telle ou telle technologie, ses crédits sont souvent coupés et il n'arrive pas à le publier !

1) L'Afsse est devenue l'Afsset récemment : Agence française de sécurité sanitaire, de l'environnement et du travail.
2) À l'origine de l'Appel de Paris du 7 mai 2004 qui déclare que le développement de nombreuses maladies actuelles est consécutif à la dégra-

dation de l'environnement. <http://www.artac.info>

Livres :

- « Guérir du cancer ou s'en protéger », Pr D. Belpomme, Fayard.
- « Alertes santé », A. Cicolella et Dorothée Benoit Browaeys, Fayard.

Documentaire :

<http://www.next-up.org/jaquette3film0.php> : « Sommes-nous tous des cobayes » de Joaquina Ferreira, présenté dans plusieurs festivals mais pas diffusé à la télévision.

